



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201931-20251202-2025D719-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025

Affichage : 16/12/2025

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
Convocation en date du : 25 novembre 2025	
Affichée le : 25 novembre 2025	

N° 2025D719	AUTORISATION DE REALISATION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES SUR LA RUE DES MONTAGNES DU MATIN
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a engagé des travaux sur la Rue des Montagnes du Matin dans le cadre d'un marché public initial.

Lors de la réalisation de ces travaux, il est apparu que l'état des réseaux en amont et en aval du chantier était dégradé, nécessitant des interventions non prévues initialement.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 87.435,25 € HT de l'entreprise TPCF. Compte tenu de la nature imprévue de ces interventions et de leur urgence opérationnelle, il est proposé de signer le devis de ne pas recourir à un marché et ni à un avenant par simplification administrative.

Le Conseil Municipal, où l'exposé de Monsieur le Maire et,

APPROUVE les travaux complémentaires Rue des Montagnes du Matin.

AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant aux travaux complémentaires Rue des Montagnes du Matin.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

La Secrétaire de Séance
Peggy DUTEL

ROZIER EN DONZY, le 15/12/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

